

V^{ÈME} DIMANCHE DU CARÊME – ANNÉE C

PRIÈRE D'OUVERTURE

Que ta grâce nous obtienne, Seigneur, d'imiter avec joie la charité du Christ qui a donné sa vie par amour pour le monde.

LECTURES

[Is 43, 16-21](#)

Ainsi parle le Seigneur, lui qui fit une route à travers la mer, un sentier au milieu des eaux puissantes, lui qui mit en campagne des chars et des chevaux, des troupes et de puissants guerriers ; et les voilà couchés pour ne plus se relever, ils se sont éteints, ils se sont consumés comme une mèche. Le Seigneur dit : Ne vous souvenez plus d'autrefois, ne songez plus au passé. Voici que je fais un monde nouveau : il germe déjà, ne le voyez-vous pas ? Oui, je vais faire passer une route dans le désert, des fleuves dans les lieux arides. Les bêtes sauvages me rendront gloire – les chacals et les autruches – parce que j'aurai fait couler de l'eau dans le désert, des fleuves dans les lieux arides, pour désaltérer le peuple, mon élu. Ce peuple que j'ai formé pour moi redira ma louange.

[Ps 125, 1-2ab, 2cd-3, 4-5, 6](#)

R/ *Le Seigneur a fait merveille : nous voici dans la joie !*

- Quand le Seigneur ramena les captifs à Sion, nous étions comme en rêve!

Alors notre bouche était pleine de rires, nous poussions des cris de joie ;

- Alors on disait parmi les nations : « Quelles merveilles fait pour eux le Seigneur ! »

Quelles merveilles le Seigneur fit pour nous, nous étions en grande fête !

- Ramène, Seigneur, nos captifs, comme les torrents au désert.

Qui sème dans les larmes moissonne dans la joie :

- Il s'en va, il s'en va en pleurant, il jette la semence ;

il s'en vient, il s'en vient dans la joie, il rapporte les gerbes.

[Ph 3, 8-14](#)

Frères, tous les avantages que j'avais autrefois, je les considère maintenant comme une perte à cause de ce bien qui dépasse tout : la connaissance du Christ Jésus, mon Seigneur. À cause de lui, j'ai tout perdu ; je considère tout comme des balayures, en vue d'un seul avantage, le Christ, en qui Dieu me reconnaîtra comme juste. Cette justice ne vient pas de moi-même – c'est-à-dire de mon obéissance à la loi de Moïse – mais de la foi au Christ : c'est la justice qui vient de Dieu et qui est fondée sur la foi. Il s'agit de connaître le Christ, d'éprouver la puissance de sa résurrection et de communier aux souffrances de sa passion, en reproduisant en moi sa mort, dans l'espoir de parvenir, moi aussi, à ressusciter d'entre les morts. Certes, je ne suis pas encore arrivé, je ne suis pas encore au bout, mais je poursuis ma course pour saisir tout cela, comme j'ai moi-même été saisi par le Christ Jésus. Frères, je ne pense pas l'avoir déjà saisi. Une seule chose compte : oubliant ce qui est en arrière, et lancé vers l'avant, je cours vers le but pour remporter le prix auquel Dieu nous appelle là-haut dans le Christ Jésus.

Jn 8, 1-11

Jésus s'était rendu au mont des Oliviers ; de bon matin, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en train de commettre l'adultère. Ils la font avancer, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il traçait des traits sur le sol. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre. » Et il se baissa de nouveau pour tracer des traits sur le sol. Quant à eux, sur cette réponse, ils s'en allaient l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme en face de lui.

Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Alors, personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. »

PRIÈRE SUR LES OFFRANDES

Exauce tes serviteurs, Dieu tout-puissant : tu les as initiés à la foi chrétienne, qu'ils soient purifiés par ce sacrifice.

PRIÈRE APRÈS LA COMMUNION

Accorde-nous, Dieu tout-puissant, d'être toujours comptés parmi les membres du Christ, nous qui communions à son corps et à son sang.

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Nous connaissons bien cet épisode de l'évangile de saint Jean, ce procès improvisé d'une femme adultère. En le relisant, un détail m'a frappé, une étonnante répétition dans le texte grec dès le début de la séquence. Quatre mots se répètent à peu de distance, placés d'abord dans la narration, puis sur les lèvres des scribes et des pharisiens : « [on amène à Jésus] *une-femme surprise en adultère*. [...] Ils disent : Cette *femme a-été-surprise en flagrant-délit d'adultère*. » Pourquoi une telle insistance du texte sur cette expression, me suis-je demandé ?

Sinon pour préciser qu'il n'y a pas de doute sur la personne en question – cette *femme* –, sur l'acte en jeu – l'*adultère* –, et sur les circonstances – elle a été *surprise*, prise en flagrant-délit. Pas de doute, et surtout une distinction claire entre tous ces termes : au début de ce texte, entre le terme *femme* et le terme *adultère*, il y a toujours quelques mots de distance¹.

En présentant à Jésus cette femme, on lui rappelle la solution juridique imposée par la Loi : « Moïse nous a ordonné de lapider *ce-genre-là*. » Le texte grec utilise ici un seul mot générique – *ce-genre-là* – mot qui englobe tout à la fois la personne et son péché. Le jugement sur le péché entraînera donc indissociablement le jugement de la personne – dans une telle perspective, la condamnation du péché grave de l'adultère ne pourra qu'entraîner la condamnation de la femme. La réponse de Jésus permet à ses interlocuteurs de considérer la limite d'une telle manière de penser : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre. » Littéralement, il faudrait traduire : « Le *sans-péché* de-vous » – l'unique mot *sans-péché* incluant tout ensemble la notion de personne et ses actes, ainsi que l'avaient fait les pharisiens. Ceux-ci, sentant bien que nul homme ne peut prétendre à ce titre, donnent de fait raison à Jésus ; dans la Torah, certains péchés étaient effaçables, d'autres non, selon leur espèce et leur gravité – ils comprennent que cette gradation est intrinsèquement infondée : une personne ne doit jamais être assimilée à son péché, quelle qu'en soit la gravité.

Alors que Jésus reste seul avec la femme, leur dialogue, dans sa brièveté extrême, illustre à la perfection le point de vue du Seigneur. « Femme, où sont-il donc ? Alors, personne ne t'a condamnée ? [...] Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. » Le mot *femme* est le premier mot de la première phrase de Jésus, et le verbe *pécher* est le dernier mot de sa dernière phrase. Le mal est clairement dénoncé : *l'adultère* est bien qualifié de *péché* – mais le mot lui-même est rejeté à la distance maximale de la personne humaine, de la *femme* qui reçoit le pardon. La Parole du Christ est la lumière qui, tout en condamnant le péché, manifeste la dignité inaltérable de la personne humaine pour la purifier, la régénérer par Son amour miséricordieux. Cette miséricorde, que nous expérimentons de manière identique dans le Sacrement du Pardon, renouvelle profondément notre liberté. « Va », dit le Seigneur : la femme est envoyée vers un avenir où tout est à nouveau possible. De même, dans la première

¹ – 1 mot de séparation en Jn 8,3 : « Ils-amènent [...] une-femme en adultère ayant-été-surprise »

– 3 mots de séparation en Jn 8,4 : « Ils disent à-lui : "[...] cette femme a-été-surprise en flagrant-délit étant-adultère" »

lecture, le Seigneur disait au travers du prophète Isaïe : « Ne vous souvenez plus d'autrefois, ne songez plus au passé. Voici que je fais un monde nouveau. » Et saint Paul nous partageait ensuite son expérience : « Oubliant ce qui est en arrière, et lancé vers l'avant, je cours vers le but. »

A la suite du Christ, la lumière de l'Évangile que l'Église présente ne dénonce pas le péché pour nous culpabiliser, mais bien pour nous en libérer, pour nous faire entrer dans cette expérience de vie nouvelle. Ce n'est donc pas en anesthésiant notre sens moral que nous connaissons la vraie liberté, mais au contraire en l'affinant sans cesse et en nous reconnaissant humblement pécheurs devant le Christ, notre Seigneur et libérateur.

Ce derniers jours, en méditant cet évangile où il est question du péché d'une femme – ou plutôt du péché commun d'un homme et d'une femme, mais aux conséquences duquel l'homme a mystérieusement réussi à s'échapper – m'est spontanément venu à l'esprit un autre péché, qui lui est en cela même étrangement analogue, celui de l'avortement. Question dont on veut nous faire penser qu'elle concerne principalement les femmes – mais comme pour l'adultère, la responsabilité est ou devrait en être totalement partagée avec l'homme. Le fait même qu'on néglige ce truisme est la preuve que le vrai problème qu'il soulève est très en amont de l'acte lui-même : il concerne le sens donné au lien entre un homme et une femme. Il est impressionnant de considérer avec quel acharnement notre société veut occulter la gravité de ce fléau par sa banalisation, et ainsi paralyser le bon sens moral qui est naturel aux hommes. Un homicide reste un homicide, un mal extrême, quelle que soit la taille de l'homme qui en est la victime – même s'il ne s'agit pas, bien sûr, de porter un jugement sur les situations parfois dramatiques qui peuvent conduire des personnes à poser un tel acte. En tant que citoyen français né après 1975, je me sens rescapé d'un génocide, qui a balayé le quart de ma classe d'âge. Impossible de penser à cela sans être saisi d'un profond effroi. Impossible de ne pas dénoncer le mensonge, qui voit dans la légalisation d'un tel crime un acquis culturel qui honorerait l'homme moderne.

Si l'Église, à la lumière du Christ, reconnaîtra toujours dans l'avortement un péché grave, c'est pour annoncer la miséricorde du Seigneur, Sa main tendue qui nous relève de tout péché, même d'un tel péché aux conséquences irrémédiables, même d'un péché si continuellement répété. Si on pouvait, d'une manière imaginaire, imputer à une seule personne la responsabilité des 7 millions de français morts par avortement légal, même ce péché-là pourrait être pardonné par le Christ, moyennant le repentir et l'humilité. Telle pourrait être une image qui nous permettra de sentir aujourd'hui la démesure de l'amour du Christ. Face aux mensonges véhiculés par la culture de mort qui nous entoure, n'ayons donc pas peur ; le Christ nous a donné des armes puissantes : Ses Sacrements de Vie. A nous la joie d'une liberté toujours renouvelée, grâce au Sacrement du Pardon ; à nous la joie de la participation à la Vie intime du Seigneur, grâce au Sacrement de l'Eucharistie. En cette célébration, unissons-nous donc de tout cœur au Christ, pour devenir des témoins rayonnants de Sa lumière et de Sa miséricorde, et goûter déjà la joie de Sa victoire. AMEN.

fr. M.-Théophane +